

Activité 1 : Les espèces !

Document 1 : Les mésanges, dans nos jardins !



Une mésange bleue (à gauche) et une mésange charbonnière (à droite).

Les individus de l'espèce “mésange bleue” et ceux de l'espèce “mésange charbonnière” se ressemblent. Les mésanges bleues peuvent se reproduire entre elles et donner naissance à de nouveaux individus de la même espèce. Tout comme les mésanges charbonnières. Pourtant les mésanges charbonnières et les mésanges bleues ne peuvent pas se reproduire entre elles. Elles ne font donc pas partie de la même espèce.

Document 2 : Le zébrule, un animal hybride.



Le zébrule est un animal issu de la reproduction entre un zèbre et une jument. Ces animaux ne se rencontrant pas naturellement, le zébrule est le résultat d'une expérience réalisée dans un zoo. Le zébrule est **stérile**, cela signifie qu'il ne peut pas se reproduire. Deux individus donnant une **descendance** stérile ne font pas partie de la même espèce. La descendance doit être **fertile**.

Un **hybride** est un animal issu de la reproduction de deux espèces différentes.

Consigne : A partir des documents, complétez la définition d'une espèce :

Un espèce est un groupe d'individus qui :

- se ressemblent
- _____
- _____